



## MIDI-PYRENEES HORIZONS 2015/2016

### MODALITES DE PAIEMENT<sup>1</sup> BOURSES ETUDES, STAGE, CHEQUES

- à l'attribution de la bourse / chèque, la Région effectue le paiement de 60 % du montant de l'aide régionale accordée

- **en fin d'études/stage**, et avant la date limite indiquée sur le courrier de notification, **vous devez solliciter** le paiement du solde de votre bourse / chèque :

sur le même compte créé lors de votre demande de bourse en vous connectant sur le lien :

<https://del.midipyrenees.fr>

et joindre les justificatifs suivants, numérisés, selon l'aide qui vous a été accordée :

<b>bourse d'études</b>	<b>1</b> - l'attestation* de présence <b>établie en fin d'études</b> , émise par l'établissement d'accueil à l'étranger précisant les dates de début et de fin de la scolarité <b>effectuée</b>  <b>et</b> <b>2</b> - l'attestation <b>définitive</b> d'attribution de bourse du CROUS ou du Ministère compétent ou du FNAU ou de la Région Midi-Pyrénées pour la filière sanitaire et Sociale pour l'année universitaire concernée
<b>bourse de stage</b>	<b>1</b> - l'attestation* <b>de fin de stage</b> émise par la structure d'accueil à l'étranger et précisant les dates de début et de fin du stage <b>effectué</b>  <b>et</b> <b>2</b> - l'attestation <b>définitive</b> d'attribution de bourse du CROUS ou du Ministère compétent ou du FNAU ou de la Région Midi-Pyrénées pour la filière sanitaire et Sociale pour l'année universitaire concernée
<b>Chèque Eurocampus</b>	<b>POUR LES ETUDES</b> : l'attestation* de présence , <b>établie en fin d'études</b> , émise par l'établissement d'accueil, précisant les dates de début et de fin de la scolarité <b>effectuée et le nombre de crédits ECTS obtenus</b>  <b>POUR LES STAGES</b> : l'attestation* <b>de fin de stage</b> émise par la structure d'accueil à l'étranger et précisant les dates de début et de fin du stage <b>effectué</b>
<b>Chèque Pegasus</b>	Un document émis par l'établissement de rattachement attestant que la mobilité relative à l'obtention du PEGASUS AWARD a bien été effectuée.
<b>Chèque Coopération Décentralisée</b> <b>Chèque Humanitaire</b> <b>Chèque Apprentis</b>	l'attestation* <b>de fin de stage</b> émise par la structure d'accueil à l'étranger et précisant les dates de début et de fin du stage <b>effectué</b>

\* l'attestation est à télécharger sur <http://www.midipyrenees.fr/Midi-Pyrenees-Horizons>

*Vous pouvez nous contacter en adressant un message à [paiement.bourse@cr-mip.fr](mailto:paiement.bourse@cr-mip.fr)*

<sup>1</sup> Extrait du règlement relatif au régime des aides à la mobilité internationale voté par délibération n°15/05/06.01 du 07/05/2015 consultable sur <http://www.midipyrenees.fr/Midi-Pyrenees-Horizons>